



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

Épinal, le 22 juin 2022

**FDVA 2022 ; L'État soutient le développement de la vie associative par une enveloppe de 250.000 euros**

**L'État contribue au développement de la vie associative par un soutien financier aux associations dans le cadre du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).**

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) de l'année 2022 s'est adressé à toutes les associations et permettait le financement global de l'activité des associations ou la mise en œuvre de projets ou d'activités à caractère innovant.

Le collège départemental, présidé par David PERCHERON, secrétaire général de la Préfecture des Vosges, en présence notamment des députés Stéphane Viry et Christophe Naegelen, s'est réuni début mai, et le projet de programmation vient d'être entériné par préfète de région. Les subventions vont donc être sous peu créditées aux comptes des associations lauréates.

**Les chiffres clés de la campagne FDVA 2022 :**

- 244 dossiers déposés (+67 % par rapport à 2021)
- 153 associations subventionnées
- 249 670 € distribués pour les associations

**La vie associative dans les Vosges :**

- entre 7500 et 8000 associations actives
- 1075 clubs de sport affiliés à une fédération (79 310 licences en 2020)
- Entre 67 000 et 70 000 bénévoles

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

